

DNCA Invest

Value Europe

ACTIONS EUROPEENNES VALUE

ARTICLE 8 SFDR

Une sélection de valeurs principalement européennes avec un biais "value".

- Un portefeuille constitué de valeurs européennes sous cotées présentant, selon l'équipe de gestion, un potentiel de revalorisation important.
- Une équipe de gestion internationale et expérimentée.
- Un processus d'investissement discipliné avec une analyse financière et extra-financière des émetteurs.

OBJECTIF DE GESTION

Le Compartiment cherche à surperformer l'indice : Stoxx Europe 600 Net Return, sur la durée d'investissement Recommandée (5 ans). L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

La valorisation boursière d'une entreprise peut, sur des périodes plus ou moins longues, s'écarter de sa valeur intrinsèque.

Le fonds DNCA Invest Value Europe vise à identifier des sociétés européennes sous-évaluées, que l'équipe de gestion estime dotées d'un fort potentiel de revalorisation. Cette approche dite « value » constitue un levier de diversification complémentaire au sein d'un portefeuille.

Une gestion de conviction visant à sélectionner les entreprises estimées les plus porteuses à travers l'Europe selon l'analyse de l'équipe de gestion

La stratégie d'investissement du Compartiment repose sur une gestion discrétionnaire active utilisant une politique de sélection de titres. Cette politique repose sur une analyse fondamentale développée à partir des principaux critères d'investissement tels que l'évaluation du marché, la structure financière de l'émetteur, la qualité de la gestion de l'entreprise, la position de l'émetteur sur le marché ou les contacts réguliers avec les émetteurs.

Les principaux critères d'investissement sont l'appréciation du marché, la structure financière de l'émetteur, le taux de rendement actuel et prévisionnel, la qualité de la gestion de l'entreprise et la position de l'émetteur sur le marché. Les secteurs d'investissement visés par l'équipe de gestion ne sont pas limités, y compris en ce qui concerne les valeurs des nouvelles technologies.

Fortes d'une connaissance approfondie des entreprises, acquise au fil des années, les équipes de gestion mènent une sélection indépendante de tout indice de référence. Elles combinent analyse financière et extra-financière pour identifier les opportunités de valorisation les plus pertinentes sur le marché des actions européennes.

EQUIPE DE GESTION



Isaac
CHEBAR



Julie
ARAV



Maxime
GENEVOIS, CFA*



Boris
RADONDY, CFA*

L'équipe de gestion peut évoluer dans le temps.

RAPPEL DES RISQUES

Risque actions, risque de change, risque en perte de capital, risque lié à l'investissement dans des produits dérivés, risque de durabilité, risque ESG.



Du risque le plus faible... ... au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Nom : DNCA Invest Value Europe	Horizon d'investissement : minimum 5 ans
Code ISIN (Part A) : LU0284396016	Minimum d'investissement : 2 500 EUR
Classification SFDR : Art.8	Frais de rachat : Néant
Date de création : 26/06/2008	Frais de souscription max. : 2%
Société de gestion : DNCA Finance	Frais de gestion : 2%
Forme juridique : SICAV	Commissions liées aux résultats : 0,03% 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : STOXX Europe 600 EUR NR
Pays de domiciliation : Luxembourg	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation au 31/12/2024 : 2,12%
Fréquence de calcul des VL : quotidienne	Coûts de transaction : 0,06%
Indicateur de référence : STOXX Europe 600 EUR NR	Éligible à l'assurance vie : oui
Devise : euro	Éligible au PEA : oui



Retrouvez plus d'informations en scannant ce QR code

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme – domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : <https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires>